



CALCUL DE L'INDEX D'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE FEMMES-HOMMES

	INDICATEUR CALCULABLE (1=OUI, 0=NON)	VALEUR DE L'INDICATEUR	POINTS OBTENUS	NOMBRE DE POINTS MAXIMUM DE L'INDICATEUR	NOMBRE DE POINTS MAXIMUM DES INDICATEURS CALCULABLES
1 - ÉCART DE RÉMUNÉRATION (EN %)	1	3,5	39	40	40
2 - ÉCARTS D'AUGMENTATION INDIVIDUELLES (EN POINTS DE % OU EN NOMBRE ÉQUIVALENT DE SALARIÉS)	1	9,7	35	35	35
3 - POURCENTAGE DE SALARIÉS AUGMENTÉS AU RETOUR D'UN CONGÉ MATERNITÉ (%)	1	43	0	15	15
4 - NOMBRE DE SALARIÉS DU SEXE SOUS- REPRÉSENTÉ PARMIS LES 10 PLUS HAUTES RÉMUNÉRATIONS	1	4	10	10	10
TOTAL DES INDICATEURS CALCULABLES			84		100
INDEX (SUR 100 POINTS)			84		100